

Enfant :	Né le
----------	-------



## ACTE D'ENGAGEMENT ACCUEIL FAMILIAL – MULTI-ACCUEIL

#### Engagement de fréquentation :

La famille s'engage à respecter les horaires d'accueil définis en annexe du contrat d'accueil. En cas de non présentation d'un parent aux heures de contrat, le personnel pourra faire appel à une personne autorisée à venir chercher l'enfant (ci-dessous nommée)

1 - Santé de l'enfant
Nom du <b>médecin traitant</b>
Nom-prénom du 1 <sup>er</sup> parent
Nom-prénom du 2 <sup>ème</sup> parent
Nom-prénom du référent en cas d'absence ou d'une personne susceptible de vous prévenir
rapidementTéléphone
En cas d'urgence :
Le professionnel appellera le 15 ou le 112, puis en informera les parents. Les équipes intervenantes détermineront la prise en charge nécessaire à l'état de l'enfant.
En cas d'hyperthermie:
Autorisation à donner du <b>paracétamol</b> toutes les 6h :   OUI   NON
En cas de refus ou si l'enfant tolère mal la fièvre, le parent viendra chercher l'enfant.
En cas de forte suspicion de poussée dentaire :
Autorisation à donner du <b>paracétamol</b> toutes les 6h : ☐ OUI ☐ NON
En cas de refus ou si l'enfant tolère mal la douleur, le parent viendra chercher l'enfant.
Erythème fessier:
Le professionnel suivra le protocole réalisé par la structure
Autorisation à appliquer du <b>cicalfat®</b> 1 à 3 fois en fonction du temps d'accueil de l'enfant : ☐ OUI ☐ NON

#### **Crème solaire** :

Seule celle qui sera dans le sac de l'enfant et fournie par la famille sera appliquée

#### ➤ Traitements (hors PAI) :

Pour tout autre traitement, (crème, collyre, homéopathie, antibiotique, ibuprofène...), le parent fournira une ordonnance du médecin traitant et en fonction des équipes et des conditions d'accueil, il pourra ou non être administré.

Nous profitons pour rappeler que la vie en collectivité exige de prendre certaines précautions vis-à-vis de votre enfant et des autres. En conséquent, les vaccinations : Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, Haemophilus Influenzae B, Hépatite B, Méningocoque, Pneumocoque et Rubéole, Oreillon et Rougeole sont obligatoires (en fonction des recommandations du ministère de la Santé).

Ci-joint le modèle du certificat médical pour le Multi-Accueil et l'Accueil Familial pour l'accueil en structure petite enfance.

### 2 - Autorisations

#### > Autorisations de sortie :

La famille autorise son enfant à participer à l'ensemble des activités / sorties organisées par le service sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Olmes.

#### ➤ Autorisation de transport :

- Pour l'Accueil Familial, La famille autorise l'assistante maternelle à transporter son enfant dans son véhicule personnel dans le cadre de son activité professionnelle sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Olmes.
  - Pour le Multi-Accueil, la famille autorise le déplacement des enfants à pieds ou en bus (mini-bus).

#### > Autorisation de droit à l'image \* :

□ La famille autorise que son enfant soit filmé et / ou photographié par le personnel du C.I.A.S. Pays d'Olmes
et la presse dans le cadre des activités collectives ainsi qu'au domicile des assistantes maternelles et au Multi-
Accueil. Ces documents à usage professionnel, sont destinés à la réalisation de films, d'expositions photos, de
parution d'articles dans la presse écrite, sur le site Internet du C.I.A.S. Pays d'Olmes et de la Communauté de
communes., y compris publication sur les réseaux sociaux de ses entités.

□ La famille n'autorise pas que son enfant soit filmé et / ou photographié.

La famille certifie que si elle reçoit des photos ou films, elle s'engage à ne pas les utiliser à d'autres usages qu'un usage familial.

## 3 – Replacement en cas de fermeture ou d'urgence :

#### > Absence de l'assistante maternelle :

La famille accepte que son enfant soit placé par l'assistante maternelle, chez une autre assistante maternelle de l'Accueil Familial ou à la Maison de la Petite Enfance.

#### Fermeture du Multi-Accueil ou absence de place :

La famille accepte que son enfant soit placé chez une assistante maternelle de l'Accueil Familial.

<sup>\*</sup> Cocher la case de votre choix

# 4 - <u>Listes des personnes autorisées à venir chercher l'enfant</u>

			l'enfant
			<u> </u>
➤ Respect du règlement intérieur	· <u>·</u>		
La famille déclare avoir pris conr l'admission de son enfant et elle s'en		Intérieur dont un exemp	blaire lui a été remis à
Ce document a été rédigé en colla	boration avec le médecin	de crèche et validé par ce o	dernier.
Fait à	., le / /		
Signatures précédées de la mention «	<u>(lu et approuvé »</u>		
1er parent	2éme parer	nt	
M	M		

# Certificat médical Accueil Familial et Multi-Accueil

« Je soussigné(e), Docteur
Date